



TOUTES LES MONTURES A MOITIE PRIX

TOUTES LES MARQUES, TOUTE L'ANNEE.

CONDITIONS DE L'OFFRE

Cette offre est valable pour tout achat minimum d'une paire de lunettes optiques quel que soit son prix comprenant une monture et deux verres correcteurs.

Sur le montant total de la facture une déduction de l'équivalent de la moitié du prix de la monture sera effectuée en caisse. Cette remise sera pratiquée sur le prix maximum conseillé.

Sont exclues de cette offre :

- Les lunettes de soleil non correctrices,
- Les lunettes de lecture pré-montées (de marque Forty, E-Forty d'Afflelou et autres),
- Les montures de la collection 2^{ème} paire REGALO BY AFFLELOU.

Offre non cumulable avec toute autre offre à l'exception de l'offre "REGALO BY AFFLELOU la 2^{ème} paire pour un euro de plus".

Offre valable dans tous les points de vente CLARO BY AFFLELOU
jusqu'au 31 décembre 2013.

Les lunettes sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés qui portent au titre de cette réglementation le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.

claro
By AFFLELOU